

Chanoine Brugière

Marcillac St Quentin



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

Marcillac et S^t Quentin, 640 habitants dont
50 au bourg à Marcillac, 590 à S^t Quentin; 400 pâ-
ques dont 180 h; 1711 hectares; 188^m - 285^m alti;
à 9^x de Sarlat, 718 de Périgueux.

Revenus de la Commune en 1884: 29,10 x 33.
Revenus de la fabrique en 1881: 313^{fr} (ord. 206^{fr})
Sol. Crétace supérieur. Mollasse.

Cette commune est arrosée par un ruisseau
nommé la Béine qui se jette dans la Vézère
aux Eyxes. Parmi les fontaines signalons
celle de Bonnefont dont l'eau est excellente
et celle de Formale qui quoique bonne à
bonne pour le ménage est mauvaise pour
les prés qu'elle arrose. L'esprit de la popu-
lation est généralement bon et religieux.

Délimitation. 1^o Au point de vue civil;
ordonnance royale du 11 juillet 1827
porte Art. 2. Les communes de Marcillac et
de S^t Quentin, sont réunies en une seule mai-
rie dont le chef-lieu est fixé à Marcillac.

2^o Au point de vue ecclésiastique, le siège
de la succursale est à S^t Quentin avec Mar-
cillac pour annexe (Délimitation de l'an XIII,
et Etat des succursales au 21 avril 1825.)

Origines. S^t Quentin « Eccl. Sancti Quintini »
Pouillé du XIII^s. et de 1556 etc.
Titulaire et Patron. S^t Quentin martyr 30
octobre. L'église de cette paroisse possède
une petite relique de S^t Quentin avec au-
thentique.

L'église, qui est ancienne, a été en partie
brûlée et démolie durant les guerres dont
nous parlerons plus loin, dans l'histoire.
La voûte de la nef a été remplacée par
un lambris; celle du chœur subsiste. Celui-
ci est romain remontant au XI^e ou XII^e siècle.
On y remarque 5 arcatures séparées par
des colonnettes et surmontées de 3 fenêtres en
plein cintre. Deux des chapiteaux sont
ornés de feuillages et d'animals fantastiques.
2 chapelles; celle de gauche était dédiée à
et a été refaite récemment pour 2,000^{fr}.

cette de droite dédiée à la Vierge
Marie de Goudin de la Roussie, veuve de Ar-
mandu de Gérard, seigr du Barry et S^t Quentin,
demanda à Mgr François de la Mothe-Fénélon
évêque de Sarlat l'autorisation de construire
du côté de l'épître près de l'autel de Notre-
Dame) une chapelle avec tout droit de
patronage disant quelle est dame, justi-
cière de la paroisse. L'évêque le lui ac-
corda par ordonnance du 2 août 1683 (Ar-
chiv. de Gérard) Voy. sigillographie p. 200.
5 Croisies: 2 tableaux vulgaires représentant
l'Annonciation et la Présentation de la S^{te}
Vierge; - Sacristie du côté de l'évangile au parti-
ci construite au XVI^e. d'après le R. P. Carlier (Tit. etc.)

objets d'art: 2 émaux. (On n'en dit pas le
sujet ni dans quelles conditions ils ont
été livrés, dit-on, à M. Gérard. A voir)
Cloche. Ses difficultés de l'ascension ne m'ont
pas permis de relever convenablement l'in-
scription de cette cloche dont le poids est
d'environ 300 l. (On m'a dit que M. de Gérard
possède cette inscription dont j'avais don-
ner ce que j'ai pu prendre.)

DE T... DE SARLAT... GERARD - SGT DV BARI... FIEV...
GER... ROB... FA... MARIE... DE... BARS... SP SC DV R
EXPIE DRERET DE TESSIE... EBRAN M.F. EN 1741. »

Cimetiere a 200 m.
Presbytère a 25 m 4 piéces avec dependances in-
suffisantes. Petit jardin. Pas de casuel de blé,
Confrérie du scapulaire.
2 écoles 25 garçons, 20 filles.
Fondation de 2 messes par M^{lle} David.
20 mendiants, 1 idiot, 2 cabarets.

Cures de S^t Quentin.
Hélie Calvet p^{tr}e. 1330. — Jean Margeri, e. c. 1673. 88.
Raymond de Chappelle, Chap. 1330. — Raymond de Philopole. 1689.
Jean Rouve ou Synogns rec. 476. — Montures. e. 1691.
Pierre Monteilhét vic. 1624. — Cramière 1763. 70.
Paul Plange ou Plange, rec. 1633. 38. — Chyrat Sabrouse. A. 1803.
Antoine Jardel vic. 1638. 42. — Tignac. 1833. 37.
A. Jardel (id.) cure 1642. 50. — Lafarge. 1839. 70.
Bertrand Savoyrier. e. 1666. — Marty-Monge. 1870. 89.

— Prieurs de S^t Quentin: (Disparurent au XV^e siècle).
Guarin Garnier 1310; Pierre Jean 1451.
Historique (Extrait de notes manuscrites dues
à l'oblissance de M. de Gérard, et de l'ouvrage
impr. de Tardé)

En 1244, S^t Quentin dépendait de l'abbaye de
Sarlat; une pièce établit que cette année-là
le Chevalier Aymeri de Salignac reconnaît le
seigneur de Gérard abbé de Sarlat à titre de fief
tout ce qu'il possède à S^t Quentin. Plus tard
cette paroisse était du domaine de l'évêché.
En 1305 Bertrand de Got, qui devint pape
sous le nom de Clément V, étant à Sarlat,
envoya ses visiteurs dans plusieurs prieures
des environs, parmi lesquels se trouvait ce-
lui de S^t Quentin. Ils refusèrent tous de rece-
voir les envoies de prélat et l'on ne dut pas
s'il les excommuniés comme il le faisait or-
dinairement en pareille circonstance (Itinér.).

En 1310, le samedi de l'octave de S^t Martin
Guillaume du Cluzel damoiseau vend à
Guarin Garnier prieur de S^t Quentin 2 sols 4
deniers de rente avec autant d'acapte (Archiv.
de Gérard). En 1325 le dimanche après la
fête de S^t Barnabé le même Guarin Garnier
arçante à Arnaud Autan paroissien de S^t
Quentin la maladrerie de S^t Quentin, plus un
bois charaigner qui a été autrefois des
prieux de S^t Quentin, plus une terre située

dans le Mas de Leymerignes que Bertrand
lépreux avait eu de Bernard et Raymond
Vigier sous la rente de 10 sols payables 5
sols 6 deniers, à S^t Michel, le reste à Noël
et 6 sols d'acapte (sa léproserie n'exis-
tait plus en 1325. M. de Gérard).

En 1330 le mardi avant la chaire de S^t
Pierre, Hélie Calvet p^{tr}e, et Gérard Cal-
vet son frère vendent à messire Raymond
de Chappelle, chapelain de S^t Quentin,
sous le cens de 3 deniers et autant d'a-
capte au prieur de S^t Quentin.

En 1348 les Anglais e surprénent Tenniac,
S^t Quentin et Campagnac, mais ils
n'y firent pas long séjour, car le séné-
chal du Périgord et le sieur de Ribeyrac
qui en même jour se trouverent à Sarlat
assistés des habitants de la ville, y ac-
coururent et leur firent lâcher prison
(Tardé, impr. p. 112.) - Dans un procès, qui

dura de 1636 a 1660, entre l'évêque de Sarlat et le seigneur d'Abzac de Sasserre on mentionne l'incendie de l'Eglise de S^t Quentin par les Anglais en 1348.

En 1416 le Sieur de Bourdeille sénéchal du Périgord va à S^t Quentin le 3 décembre et le lendemain met le siège devant Palévézi.

(Tarde supr. p. 163)
« En juillet 1426 les Anglais surprèrent S^t Quentin, mais Jean de la Crote, frère du sieur évêque accompagné des habitants de la Roque de Gaillac... les alla attaquer en diligence si bien que avant qu'ils se fussent barricadés il leur fit quitter la place. » (Tarde p. 171)

Le 27 août 1451 religieux homme messire Pierre Sual, prieur de S^t Quentin, du consentement du chapitre arrête à Anthoine Madou une manse appelée du Mas.

En 1488 Bernard Maurillon reconnaît qu'un jardin de S^t Quentin porte le nom d'Hôpital (Archiv. de Gérard)

On lit dans la Pancarte de l'Evêché de 1556: « Prioratus S. Quintini, ad coll. epi, secularisé, uni à la Cathédrale et chapitre »

Vers 1572, les protestants tenaient garnison à S^t Quentin, dans l'église. Cette garnison était commandée par un nommé Pierre Boissière tenancier de la Serre (Archiv. de Gérard, Tarde p. 258)

Dans une lettre datée du 25 décembre 1574 et adressée au Roi M. de Bourdeille s'exprime ainsi: «... Je vous assure que ledit sieur de Puymartin, gouverneur de Sarlat n'a bien fait en ce pays de Sarladais que les ennemis n'y étoient plus, qu'il n'y a petit fort appelé S^t Quentin de cinq ou six places qu'ils y avoient à leur dévotion... » (Tarde p. 261)

1575. « Les religionnaires avoient fait une tanière de voleurs à l'église et fort de S^t Quentin. Le sieur de Puymartin, gouverneur de Sarlat, les vint attaquer, les assiége, ils capitulèrent et sortent vie sauve et pour empêcher que telle sorte de gens ne se vissent plus nicher dans ce lieu, il fut rasé. » (Tarde p. 263)

En 1593 « le sieur d'Aubeterre (combatant pour le Roi) partant de Carlux et en son retournant au Bas-Périgord, prend les forts de Palévézi, S^t Quentin et de Sargeac sans aucune résistance, lesquels nil fit partie abatre et partie mettre hors de deffense » (Tarde p. 323)

La commune de S^t Quentin possède deux châteaux: le Barry et la Serre. Le château du Barry, le plus important, était le siège de la seigneurie du Barry et de S^t Quentin à partir de 1645, avec tout droit de justice, haute, basse, moyenne, mere, mixte et impière. Il y avait une juridiction et justice seigneuriale sous le nom de Barry-S^t Quentin, siégeant à S^t Quentin; M^r Pierre Sagrange en était juge en 1702 (P. Lagrange était notaire)

Seigneurs du Barry. Le Barry appartenait
au commencement du XII^e s. aux du Barry
proprement dits. Au XV^e s. cette maison fut
divisée entre les la Carraulie et la Roussel.
En 1317 Rodolphe et Guillaume de Farges
fils de feu messire Ebrard de Farges cheva-
lier, habitants de St Quentin, vendent à
Gérald du Barry la terre de Pommevrols
sous le devoir d'une paire de gants blancs.
Le 19 août 1456 noble Aymerie Roussel don-
ne la moitié du Barry à Philippe Roussel
sa sœur, femme de noble Guillaume de Vayres,
et l'autre moitié à Marguerite Roussel, son
autre sœur, femme de noble Auricor de Fars,
lequel vendit cette moitié à noble Bouzon
Carrault (la Carraulie) par contrat du 17
février 1475, reçu Alpaïs notaire.
Bouzon Carrault par son testament du 14
juin 1500 fait qu'un noble repaire du Barry,
nommé son héritière Héliode de la Cropte
sa femme, laquelle n'ayant pas d'enfants,
fait héritière sa sœur Antoinette veuve de
N... Arnal dit de Lafaye.
Le Barry reste en partage à lui des en-
fants dudit Arnal qui, pour couvrir ses
dettes, le cède à noble François de Bosredon
lequel, par contrat du 13 août 1602 reçu
Artegote notaire, le vend à noble François

de Gérard, lieutenant-général de Sarlat.
Cette seigneurie fut augmentée considéra-
blement par les descendants de François
de Gérard 1^o par l'acquisition du château
du Mas et du repaire de la Boinieu de Mr.
de la Brousse lieutenant-criminel de Sarlat
2^o par l'acquisition de l'Evêché de la ju-
stice complète de St Quentin. Sa première
acquisition date de 1624, la seconde de 1645.
Le seigneur du Barry étant devenu sei-
gneur justicier de St Quentin obtint du bu-
reau de l'élection, la distraction de cette
paroisse de la temporalité de Terriac, pa-
trimoine de l'Evêché: les arrêtés sont de 1632
et 1633. On forma alors une juridic-
tion spéciale appelée le Barry-St Quentin.
S. M. de Gérard possède un titre qui consiste
« dans la permission de faire célébrer la messe
» accordée (par François III de Salignac)
» le 5 août 1660 à Armand de Gérard, seigneur
» du Barry, lieutenant-général de la séné-
» chaussee de Sarlat. » (Sigillogr. p. 199).
S. Sa terre. En 1435, le 2 août noble Romme
Raymond del Puch, damoiseau, seigneur
de la terre, rend hommage de la terre à
noble et puissant seigneur pour de Beynac
seigneur des châteaux et châtellenies de Bey-
nac et Commarque, la Roque etc. Cet hom-
mage est rendu amoto castucio, genibus flexis, gla-
dio evaginato et manibus complexis et in manibus
dñi de Beynac interclusis.
Le 17 janvier 1784 la maison noble de Sas-
serre était passée (on ne sait comment) en-
tre les mains de noble Jean de Mechinon
qui en ce jour fait hommage à Haut et
Puisant seigneur Jean Bartrand de Bey-
nac seigneur de Beynac et de Commarque,
sous le devoir d'une paire de gants blancs
à nuance de serenaire et d'héritier.

Le Château de Sèsserre resta dans la famille de Mechinon jusqu'en 1572. Annet de Mechinon, par son testament du 20^{me} d'octobre 1572, reçu par Comminge le notaire, n'ayant pas d'enfants, fit son héritière Marguerite d'Abzac, sa femme, et par elle la Serre passa à la famille d'Abzac qui l'a aliénée il y a peu d'années.

« François d'Abzac, héritier de Marguerite d'Abzac (écuyer, co-seigneur de Campagnac, et de Siouac, seigneur de la Serre) avait épousé, à la huguenotte, Anne de Seyrac, demoiselle de Beauregard. Il profita des malheurs des temps pour se livrer à la tête d'une bande armée à toute sorte de déprédations, attaquant les maisons, les convois de marchandises, les personnes, qu'il mettait au pillage et à rançon.

« Le mois de juin 1585, fut volé près de saint-
» Quentin un nommé Bertrand Goudet, Pierre
» Garaudel, Bernard Boissière, marchands de
» Sarlat, par un nommé François d'Abzac
» qui se tenoit au château de la Serre, près
» du dit saint-Quentin, quatre charges de mar-
» chandises pour men apporter dix escutz, et
» fut le dict d'Abzac poursuivi en justice par
» le dict Goudet et aduint qu'ung long temps
» après, le dict d'Abzac s'estant allé saisir d'
» une maison nommée au Cluzel, justement
» environ deux cents de la présente ville, la
» l'ayant assiégé et demeurant toute la nuit
» et le matin se rendit et fut mené en la dicté
» ville et lui firent son proces, et fut tranché
» la teste en la dicté ville qu'estoit un vendredi
» di. Il fut tué d'iceux de nostre ville un
» nommé Pierre Bosquet et un fils de M. de
» Faye. » (Tarde imp. p. 268 citant le Livre
de raison de Leonard Selves marchand de
de Sarlat). François d'Abzac, est-il dit ailleurs,
fut décapité le mercredi 30 juillet 1586 et
cet acte de justice devint la principale cause
du siège que la ville eut à soutenir vers la
fin de 1587 contre le vicomte de Turenne (Voy-
la notice de Proissans)

Le 31 mai 1601 Anne de Ceyrac, dame de la Serre, veuve de François d'Abzac, fait homma-
ge de la Serre à haut et puissant seigneur mes-
sire Geoffroy de Beynac, seigneur et baron de
Beynac et Commarque, capitaine de 50 hom-
mes d'armes des ordonnances du Roy sous la
redevance d'une paire de gants blancs à cha-
que changement de seigneur et d'héritier.

Le même jour ladite damoiselle remontre que
feu Geoffroy de Beynac, baron desd. lieux,
chevalier de l'ordre du roy, père du seigneur ac-
tuel, avait permis aux guerres passées pour
échouer les prises et voleries qui se faisoient
dans la châtellenie de Commarque que le sei-
gneur de la Serre fit le machicol à une tour
et portail de basse-cour pour la fortification de
sa maison, laquelle permission et autres titres
nombreux avoient été perdus lors de la prise
d'icelle par les ennemis du roy. A ces causes
le seigneur de Beynac approuve de nouveau
lad. permission donnée par son père de faire le-
dit machicol de la cour et portail avec cannea-
ux et canonnières en pierre de taille qui avoit
été autrefois permise par feu Jean Bertrand
de Beynac à la grande tour carrée.

un grave procès s'éleva entre l'Evêque de
Sarlât et le seigneur de la Serre. Commencé
en 1638, il ne se termina que vers 1660. Le
seigneur du Barry ayant acquis la justice
de St. Quentin intervint alors et prit la place
de l'évêque qu'il remplaçait.

Voici ce qui donna lieu au procès :

Pendant les guerres de religion Jacques de
Mechmon prêtre mourut et fut enterré dans
le sanctuaire par la volonté d'un certain
Boissiers réformé, chef d'une bande de pro-
testants qui tenaient garnison dans l'église
de St. Quentin. Or le sanctuaire était un lieu
réservé aux patrons et au seigneur justicier.
Anne de Mechmon son frère, voulut être
enterré dans le tombeau de son frère Ja-
ques et ne rencontra pas d'opposition à
cause des troubles de cette époque.
Plus tard Gabriel d'Abzac, seigneur de Sarre,
héritier des Mechmon mourut; c'était le 15 sep-
tembre 1648. Paul d'Abzac son fils voulut
le faire ensevelir dans les tombeaux du
sanctuaire, mais le curé de la paroisse
fit opposition et Pascal de la Brousse vi-
caire-général mença d'excommunication
si on passait outre. Paul d'Abzac mal-
gré tous les obstacles fit faire l'ensevelisse-
ment par la force et fit peindre une
ceinture et litre funèbre autour de l'église
droit qui n'appartient au seul justicier.

Le seigneur du Barry eut alors recours
aux tribunaux et appela en garantie
l'évêque de Sarlat. Le procès ayant été
porté au Parlement, les d'Abzac furent
condamnés à désensevelir leurs morts et à
les enterrer dans les tombeaux anciens de
la Serre qui se trouvent devant l'autel
Notre-Dame, sous ceux des seigneurs
du Barry (avant qu'ils ne devinrent
juges de St. Quentin). - (Archiv. de Gérard)

5. Il y a au château de la Serre une très belle
chapelle construite depuis quelques années;
elle est dédiée à St. Barbe.

* Chapelle du Pech. - Un village de la com-
mune porte le nom de Pechmortier qui sem-
ble rappeler un monastère.

Se Mas. & à Se Mas, ancien repaire noble... brûlé
par les protestants en 1577. Il appartenait
alors à Bridat greffier du sénéchal de
Sarlât et passa cette même année par hé-
ritage à Raymond de la Brousse, conseil-
ler du roi et lieutenant criminel de Sarlat,
mari de Marguerite Bridat. Il fut vendu
le 16 avril 1624 par Pierre de la Brousse,
lieutenant criminel de Sarlat, à François
de Gérard, seigneur du Barry, demeu-
rant la même année par Anne de Salignac-
Fénelon, veuve du seigneur du Barry, et re-
bâti, il fut brûlé et rasé en 1653, par le co-
lonel Balphazar et les frondeurs, pour pu-
rir Armand de Gérard, seigneur du Barry et
de St. Quentin, de sa fidélité au roi. Il ne
reste plus rien de cette ancienne maison noble.

Marcellac, Titulaire de l'église St Laurent.
cette église est mentionnée en 1153 et com-
prise dans la Bulle d'Eugène III parmi les
dépendances du monastère de Sarlat
cuius curias de Marsillaco, de Calabro etc.
La parcarte de 1556 la place parmi les égl-
ses rurales séculières à la présentation
de l'abbé de St Amand (Ecl. de Marsillaco).
se jouit de 1648 la met à la présenta-
tion de l'évêque. (Marcellac).

En 1778, le roi par lettres patentes du mois
de juillet autorise l'échange de la paroisse
de Marcellac en toute justice contre des rentes
possédées dans le domaine de l'abbaye de
St Amand. Ses lettres furent homologuées au
Parlement le 7 xbre 1779. L'acte d'échange fut
conclu le 23 xbre même année entre mes-
sire Gérard de Tarsal abbé de St Amand
et messire François V de Girard, chevalier,
seigneur comte du Barry et St Quentin.
- Ses presbytères de Tarnès et Marcellac fu-
rent vendus nationalement le 12 messidor an
IV 3.368^{fr}. L'acquéreur fut Antoine Clergerie.
Curiés de Marcellac.

Pierre Leygue. 1680. 83... ; Vienne. 1686. 95
Praulhac + Confesseur de la foi. Transit (?),
familles de St Quentin et Marcellac.

On trouve des hommes rendus dès 1336 à
Guillaume de Cendrieux évêque de Sarlat
par Hélie de Farges, Garin du Cluzel et
Hélie du Barry. - d'Abzac de la Serre etc.
- 17 nov. 1693 mariage de Anthoine Demortier
habitant du bourg de Marquais avec demoi-
selle Marie d'Abzac de la Serre paroisse de
St Quentin. A fait le mariage Demortier curé
de Marquais en présence de M. Pierre Vienne
curé (Archiv. de la Dord.)